

FORMATION DES LAUREATS DU CAER-PC (Concours interne second degré)

PUBLICS CIBLES

Lauréat du CAER en poste affecté dans un établissement scolaire

PREREQUIS DU PUBLIC

Être lauréat du concours interne CAER-PC, CAPEPS, CAPLP, CAPET

DUREE de la formation : 120h

TYPE de formation : Hybride

LIEU de formation : PARIS

Effectifs : de 220 à 250 places

DATES DE LA FORMATION

Début : 23/08/2023

Fin de la formation : 03/04/2024

PRESENTATION DE LA FORMATION

Formation des lauréats du second degré, issus des concours internes, en poste dans des établissements privés en Ile-de-France.

Les professeurs-stagiaires sont accompagnés par des pilotes didactiques, des référents disciplinaires, des responsables de formation, et des tuteurs dans les établissements.

Formation sous la responsabilité de l'ISFEC AFAREC IdF.

Les étapes de l'année de formation :

- Journée d'accueil et de positionnement
- Formations didactiques
- Ateliers « compétences communes »
- Journée interdisciplinaire de proximité
- Ateliers « immédiats » optionnels
- Journée institutionnelle
- Journée de partage d'expérience et de bilan
- Formations TICE en distanciel

OBJECTIFS

Le stagiaire va :

- Développer les compétences professionnelles communes au métier enseignant et spécifiques à la didactique de la discipline enseignée (Référentiel métier : B.O n°30 du 25 juillet 2013) http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066
- Analyser ses besoins et choisir des éléments de son parcours de formation.
- Développer l'analyse réflexive.
- Investir les acquis de la formation dans sa pratique de classe.
- Rendre compte de sa pratique à l'écrit et l'oral.
- Prendre en main les outils numériques utiles à la formation et à l'enseignement.
- Mieux connaître la législation en matière de TICE et veiller à son identité numérique.
- Mieux connaître le statut de l'enseignant dans un établissement sous contrat d'association.
- Réfléchir à la responsabilité éthique.
- Développer l'interdisciplinarité.

CONTENUS

Un parcours de professionnalisation construit en six axes de formation :

- AXE 1 : Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (Compétences Communes 1, 2 et 6).
- AXE 2 : Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement. (Compétences Communes 7, 10, 11, 12, 13 ; et Compétence Doc 4).
- AXE 3 : Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique. (Compétences Professeur 1 et 2 ; et Compétence Doc 1, 2 et 3).

- AXE 4 : Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses. (Compétences Professeur 3, 4 et 5 ; et Compétence Communes 3, 4 et 5).
- AXE 5 : Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication. (Compétences Communes 9).
- AXE 6 : Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail. (Compétences Communes 14).

Les situations professionnelles vécues par les stagiaires pourront être rattachées plus particulièrement à l'un des axes de formation et devenir objet de travail avec les formateurs, les tuteurs ou les chefs d'établissement. (B.O n°13 du 26 mars 2015)

MODALITES D'EVALUATION

- Productions individuelles et/ou collectives en didactique
- Positionnement initial
- État des lieux : auto-évaluation à mi-parcours
- Rencontre tripartite
- Retour sur la mise en œuvre d'un atelier
- « Partages d'expérience » sur une activité en lien avec les compétences communes
- Auto-évaluation des évolutions professionnelles réalisés lors de l'année de formation

METHODES PEDAGOGIQUES – MOYENS/OUTILS TECHNIQUES

- Apport théorique.
- Travail individuel ou en groupe, en présentiel ou à distance.
- Temps de mise en commun. * Discussion dirigée, débat.
- Production individuelle et/ou collective. * Recherche personnelle.
- Analyse de retour de pratique. * Diaporamas
- Padlet * Bibliographie
- Ressources en ligne * SPOC

Moyens techniques : les salles de cours sont informatisées et connectées équipés de vidéoprojecteurs, de matériels audios et d'un accès internet.

COMPETENCES VISEES

Les compétences sont consultables ci-dessous :

https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

INSCRIPTIONS

Effectuée par Formiris

PARTENAIRES

- Autres ISFEC de France
- ILEPS
- Faculté d'éducation et de formation de l'ICP (ISP-FE)
- Rectorats de Créteil, Paris et Versailles
- Directions diocésaines des 8 départements d'IdF
- Etablissements sous contrat d'association en IdF

TARIFS

Le coût sera de 0 euros pour le stagiaire. La formation est prise en charge par Formiris ou de 1500 euros pour les établissements hors Formiris.

ACCESSIBILITE

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Tout besoin d'adaptation est étudié sur demande faite par courriel auprès du référent handicap à l'adresse :

referenthandicap@isfec-idf.net

⇒ [Consulter la procédure ici](#)

BLOCS DE COMPETENCES

Grille d'évaluation, fondée sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, utilisée par les différents évaluateurs qui interviennent dans le processus d'évaluation des professeurs-stagiaires en vue de leur titularisation.

https://cache.media.education.gouv.fr/file/13/03/7/encart6379_fiche11_404037.pdf

ET APRES ? LES DÉBOUCHÉS

- Accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (« Titularisation »)
- Fonction de Tuteur
- Autres fonctions dans un établissement scolaire : Responsable de niveau, chef d'établissement, intervenant en classe ULIS...
- Formateur
- Reconversion possible

CONTACTS

- **Intervenant(s)** : Equipe de formateurs ISFEC AFAREC IdF
- **Responsable pédagogique** :
 - Anne-Marie LILIENTHAL : am.lilienthal@isfec-idf.net
 - Isabelle MARTEAU : i.marteau@isfec-idf.net
- **Responsable administratif** : Lauriane HIERSO-OUBLIE – l.hiersooublie@isfec-idf.net